



## MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Pouvoir adjudicateur :

**Syndicat des Portes de Provence (SYPP)**

Immeuble le Septan

Entrée A

8, av. du 45<sup>ème</sup> R.I.

Quartier Saint-Martin

26200 Montélimar

---

**Acte d'Engagement (A.E.) modifié suite à avenant n°1**

---

**Gestion des collectes sélectives du SYPP**

**Lot N°1**

**TRANSFERT DE COLLECTE SELECTIVE DU SYNDICAT DES  
PORTES DE PROVENCE**

Date de notification : \_\_\_\_\_ N° du marché : 2021-01

Imputation comptable : Article 611

Représentant légal du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Président du SYPP

Ordonnateur : Monsieur le Président du SYPP

Comptable assignataire des paiements : Madame la Trésorière Principale de Montélimar

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R2191-59 à 62 du Code de la commande publique : Monsieur le Président du SYPP

---

EXEMPLAIRE UNIQUE (cadre réservé en cas de cession de créance ou de nantissement)

**Article 1 - Contractant(s) (1)**

JE, contractant unique soussigné(e),

ou

**NOUS**, cotraitants soussignés,

Nom, Prénom et qualité : PLANCHER LIONEL, Président

agissant en mon nom personnel,

domicilié(e) à : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

**OU**

agissant pour le nom et pour le compte de la société :

PLANCHERENVIRONNEMENT

forme : SAS

au capital de : 200 000€

ayant son siège social à : 110 rue des Tavelles 07170 LAVILLEDIEU

Téléphone : \_04 75 94 31 75 Télécopie : 04 75 94 32 17

E-mail : patrick.fourcy@plancher-recyclage.com

Immatriculé(e) à l'INSEE :

- N° SIRET : 424 988 814 000 36

- Code APE/NAF : 3832 Z

- N° d'inscription :

. au Registre du Commerce et des Sociétés : RAC AUBENAS 424 988 814

**ET/OU**

. au Répertoire des Métiers : \_\_\_\_\_

. autre : \_\_\_\_\_

(1) Rayer la mention inutile

ET :

Nom, Prénom et qualité : \_\_\_\_\_

agissant en mon nom personnel,  
 domicilié(e) à : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_

OU

agissant pour le nom et pour le compte de la société :  
 \_\_\_\_\_  
 forme : \_\_\_\_\_ au capital de : \_\_\_\_\_  
 ayant son siège social à : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_

Immatriculé(e) à l'INSEE :

- N° SIRET : \_\_\_\_\_
- Code APE/NAF : \_\_\_\_\_
- N° d'inscription : \_\_\_\_\_
- . au Registre du Commerce et des Sociétés : \_\_\_\_\_
- ET/OU**
- . au Répertoire des Métiers : \_\_\_\_\_
- . autre : \_\_\_\_\_

ET :

Nom, Prénom et qualité : \_\_\_\_\_

agissant en mon nom personnel,  
domicilié(e) à : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_

**OU**

agissant pour le nom et pour le compte de la société :  
forme : \_\_\_\_\_ au capital de : \_\_\_\_\_  
ayant son siège social à : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_

Immatriculé(e) à l'INSEE :  
- N° SIRET : \_\_\_\_\_  
- Code APE/NAF : \_\_\_\_\_  
- N° d'inscription :  
  . au Registre du Commerce et des Sociétés : \_\_\_\_\_  
  **ET/OU**  
  . au Répertoire des Métiers : \_\_\_\_\_  
  . autre : \_\_\_\_\_

désigné(s) ci-après sous le nom de « LE PRESTATAIRE »,

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) N° 2020-01 et des documents qui y sont mentionnés, et produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux articles R2343-14 à 15 du Code de la Commande Publique (1),

m'engage, sans réserve

ou

~~nous engageons, sans réserve, en tant que groupement solidaire ayant comme mandataire~~

---

conformément aux dispositions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ainsi définies.

## Article 2 - Prix

Les prestations objet du présent marché seront réglées par application, aux quantités réellement exécutées, des prix unitaires figurant au bordereau des prix unitaires (BPU).

L'évaluation de l'ensemble des prestations sur la durée du marché, telle qu'elle résulte du détail quantitatif estimatif (DQE), et de l'avenant n°1 est :

Montant hors TVA et hors TGAP (HT): 948 108.00 €

Montant TGAP : \_\_\_\_\_néant\_\_\_\_\_€

Montant TVA au taux de 5.5% : 52145,94 €

Montant TVA et TGAP incluse (TTC) : 1 000 253,94 €

Montant TTC en toutes lettres : Un million deux cent cinquante-trois mille Euros et quatre-vingt-quatorze cents

## Article 3 – Variation des prix

Les stipulations correspondantes figurent à l'article 5 du CCAP.

(1) *Rayer la mention inutile*

**Article 4 – Sous-traitance**

L' (les) annexe(s) n° \_\_\_\_\_ au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations que **(1)** :

- j'envisage,

**ou**

- nous envisageons,

de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement. A cet effet, il est également joint, pour chacun des sous-traitants, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics, une attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq (5) dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1 à L.8221-5, L.5221-8, L.5221-11, L.8251-1, L.8231-1, L.8241-1 et L.8241-2 du Code du travail, une attestation d'assurance garantissant la responsabilité du sous-traitant à l'égard des tiers en cas d'accidents ou de dommages causés par l'exécution des prestations et portant mention de l'étendue de la garantie, des justificatifs permettant d'apprécier sa capacité professionnelle.

Dans la mesure où tous ces documents ont été produits, la notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

Le montant des prestations que **(1)** :

- j'envisage,

**ou**

- nous envisageons,

de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- montant hors T.V.A et hors TGAP : \_\_\_\_\_ €
- montant TGAP : \_\_\_\_\_ €
- T.V.A au taux de \_\_\_\_\_ % : \_\_\_\_\_ €
- montant T.V.A et TGAP comprise : \_\_\_\_\_ €

\_\_\_\_\_ (en lettres).

**(1) Rayer la mention inutile**

## Article 5 – Nantissement - Cession

La créance maximale que (1) :

- je pourrais,

ou

- nous pourrons,

présenter en nantissement ou céder est ainsi de : \_\_\_\_\_ € T.T.C..

\_\_\_\_\_ (en lettres).

## Article 6 - Paiement

Les modalités de règlement des comptes sont précisées à l'article 5 du C.C.A.P.

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte (commun si groupement) :

Compte ouvert au nom de \_Plancher Environnement\_

Sous le numéro : \_1 426 500 600 08 77 195 61 36 Clé RIB : 25

Banque : \_CE LOIRE DROME ARDECHE à : MONTELIMAR

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter le montant au crédit des comptes désignés dans les annexes, actes spéciaux ou avenants.

## Article 7 - Avance

Le prestataire précise qu'il (1) :

— ACCEPTE,

– REFUSE,

de percevoir l'avance dans les conditions visées à l'article 6 du C.C.A.P.

(1) *Rayer la mention inutile*

L'offre ainsi présentée ne me (nous) lie toutefois que si son acceptation m'(nous) est notifiée dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres telle que cette date est précisée en page de garde du C.C.A.P.

Le marché ne pourra toutefois m'(nous) être attribué qu'à la seule condition que j'aie (nous ayons) produit les certificats visés à l'article 46 du Code des marchés publics dans un délai de cinq (5) jours suivant la réception de la lettre m'(nous) informant de l'acceptation de l'offre.

Fait en un (1) seul original,

A ....., le .....

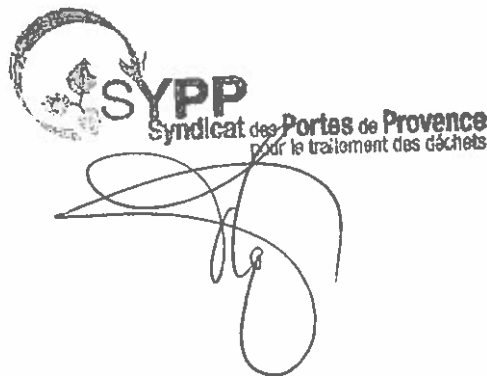
**LE PRESTATAIRE**  
(cachet(s) et signature(s))

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement qui comporte \_\_\_\_\_ annexe(s) relative(s) à \_\_\_\_\_

la signature du marché ayant été autorisée par décision n° 2021-03 du 12/08/2021

A Montélimar, le 14/10/2021,

**LE REPRÉSENTANT LÉGAL DU POUVOIR ADJUDICATEUR,**





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 01

*Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.*

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)*

SYNDICAT DES PORTES DE PROVENCE (SYPP)

Immeuble le Septan,  
8, avenue du 45<sup>ème</sup> R.T.  
26200 Montélimar  
Tél : 04 75 00 25 35  
E-mail : sebastien.liogier@sypp.fr

Représentant légal du Syndicat des Portes de Provence, coordinateur du groupement de commandes :

Monsieur le président du SYPP ou son représentant par délégation.

#### B - Identification du titulaire du marché public

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]*

PLANCHER ENVIRONNEMENT  
110 rue des Tavelles  
07170 LAVILLEDIEU  
SIRET n°424 988 814 000 36  
Code APE/ NAF : 3832 Z  
RCS Aubenas 424 988 814  
E-mail : patrick.fourcy@plancher-recyclage.com

## C - Objet du marché public

### ■ Objet du marché public:

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)*

La gestion des collectes sélectives SYPP 2021-01 Lot n°1 : Transfert de collecte sélective du Syndicat des Portes de Provence

■ Date de la notification du marché public : 09 aout 2021

■ Durée d'exécution du marché public : 38 mois.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 5.5%
- Montant HT : 788 108.00€
- Montant TTC : 831 453.94€

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

- le Syndicat des Portes de Provence a confié à l'entreprise Plancher Environnement, pour une période de trente-huit mois (38) mois, à compter du 1er novembre 2021 soit jusqu'au 31 décembre 2024 et que sur la durée du marché telle que précisée et hors période de reconduction, le montant de celui-ci ressort pour le lot n°1 à 831 453,94 € TTC ;
- le SYPP assure pour l'ensemble de ses adhérents le transport et le tri de la collecte sélective par le service public de gestion des déchets ;
- les révisions successives des prix du marchés prévues au contrat ont fait augmenter les prix unitaires du marché initial de 15,3% en 2024 ;
- l'extension de territoire du SYPP, le développement de la collecte sélective en sacs sur le secteur de la CCDSP et les modifications de consignes de tri de la CCDB, CCEPPG, CCDRAGA ont augmenté les tonnages pris en charges dans le cadre de ce marché ;
- le montant prévu à l'acte d'engagement ayant été dépassé, il convient d'adapter ce montant prévu afin de garantir les prestations jusqu'au 31 décembre 2024 ;
- les évaluations d'unités d'œuvre actuelles permettent d'estimer un besoin de requalification du montant de l'acte d'engagement de 160 000 €.HT soit 20.3% de la valeur initiale ;
- il convient alors, de modifier la valeur de l'acte d'engagement qui ressort au montant de 1 000 253.94 €. TTC.

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cochez la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 5.5 %.....
- Montant HT : 160 000.00 € .....
- Montant TTC : 168 800.00 € .....
- % d'écart introduit par l'avenant : 20.3%.....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 5.5%.....
- Montant HT : 948 108.00 € .....
- Montant TTC : 1 000 253.94 € .....

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
PLANCHER Lionel, Président		

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

À Montélimar, le 14 octobre 2024

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'SYPP' in large letters, with 'Syndicat des Portes de Provence' and 'pour le traitement des déchets' written below it. The signature is a cursive scribble that overlaps the stamp.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

